

Au lieu de dire : *L'odeur de cette boisson est désagréable, on pourrait dire :*

- ✓ *L'odeur que cette boisson dégage est désagréable.*

Dans le premier cas, le nom boisson complète le nom odeur ; dans le deuxième cas, la proposition **que cette boisson dégage** complète également le nom odeur et le sens est à peu près le même. Cette proposition commence par le pronom relatif **que** dont l'antécédent est le nom complété : *odeur*.

La proposition subordonnée complément d'un nom d'une autre proposition commence généralement par un pronom relatif. Dans ce cas, le nom complété par la proposition subordonnée est l'antécédent du pronom relatif et cette proposition subordonnée est appelée **proposition subordonnée relative**.

Exemple : *L'homme / que nous avons rencontré / était autrefois un grand danseur.*

### Analyse logique de la phrase.

Cette phrase contient deux propositions.

- 1ère proposition : *L'homme était autrefois un grand danseur.*

Proposition principale

- 2ème proposition : *que nous avons rencontré*

Proposition subordonnée relative, introduite par le pronom relatif **que** et complément de l'antécédent **homme**.

La proposition subordonnée relative a donc pour fonction principale : complément de l'antécédent (c'est, généralement, le mot placé avant le pronom relatif) du pronom relatif qui l'introduit.

### Propositions subordonnées relatives déterminatives et explicatives.

La proposition explicative peut être retranchée sans que cela change en rien le sens de l'antécédent.

La proposition déterminative ne peut disparaître sans changer profondément ce sens.

« *Je veux aller sur la seule route où il y a du vent.* »

La relative déterminative où il y a du vent permet de savoir de quelle route on veut parler. Si l'on essaie de supprimer la relative, la phrase n'est plus complète :

« *Je veux aller sur la seule route...* »

« *Elle s'est achetée des chaussures qui lui plaisent beaucoup.* » Si l'on supprime la relative explicative, la phrase garde un sens.

- ✓ Elle s'est achetée des chaussures.

Des précisions importantes :

Une proposition subordonnée relative peut compléter une autre proposition subordonnée relative.

Exemple : Ses parents possèdent une maison / dont le toit, / qui est visible d'ici, / a été aménagé en terrasse.

**Analyse :**

Cette phrase comporte trois propositions :

- Première proposition : Ses parents possèdent une maison

Proposition principale

- Deuxième proposition : dont le toit a été aménagé en terrasse.

Proposition subordonnée relative explicative, introduite par le pronom relatif dont et complément de l'antécédent maison.

n.b. : le pronom relatif **dont** est complément du nom toit.

- Troisième proposition : qui est visible d'ici,

Proposition subordonnée relative explicative, introduite par le pronom relatif qui et complément de l'antécédent toit.

n.b. : le pronom relatif qui est sujet du verbe est.

L'antécédent du pronom relatif n'est pas toujours un nom.

Ce peut être :

- ✓ **Un pronom.**

Ex. : Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera. (La subordonnée est complément du pronom indéfini « tel », antécédent du pronom relatif)

- ✓ **Un adjectif..**

Ex. : J'ai rêvé de châteaux en Espagne, riche que j'étais de mes seules espérances.

- ✓ **Un adverbe**

Ex. : Je l'ai laissé là où vous l'avez rencontré.

- ✓ **Une proposition**

Lorsque la proposition subordonnée relative est introduite par la locution « ce que »

Ex. : Elle m'a dit la vérité ce que tu es incapable de faire.

La proposition subordonnée relative peut ne pas commencer par le pronom relatif.

Ex. : La gondole suit un canal très large/ au bord duquel se dessinent confusément des édifices obscurs.